



Rentrée sociale, rentrée des luttes.

- **Actu estivale** p 2
- **La rentrée scolaire 2021: une rentrée normale ?** p 3
- **Bilans de rentrée** p 4-5
- **Plus Jamais Ca, on continue!** p 6
- **Quelques raisons de lutter quand on est à la retraite** p 7
- **Congrès départemental FSU 69** p 8

édito

La séquence estivale qui a culminé par la visite d'Emmanuel Macron à Marseille a placé cette rentrée des classes et sociale sous le signe des luttes : d'incessants tests dans l'opinion autour de la question des retraites en annonces mensongères de « revalorisations » salariales, en passant par des protocoles sanitaires indigents « partout où c'est possible » avec, en parallèle, des mesures de réprimandes, bien réelles, à l'encontre des salarié.e.s non vacciné.e.s dans certains secteurs.

Point d'orgue pour le monde éducatif le 2 septembre avec les annonces à Marseille où Emmanuel Macron a ressorti les vieilles lunes sarkozystes en prônant le recrutement des personnel.le.s des écoles des quartiers Nord par la direction de l'école alors même que ce système, expérimenté sous Sarkozy dans les établissements du secondaire labélisés « Eclair » avait fait la preuve de son inefficacité en laissant grand nombre de postes vacants. Alors que les enseignant.e.s et les familles attendaient avec espoir des moyens substantiels pour la rénovation des écoles délabrées de Marseille, le Président de la République répond en faisant des élèves marseillais.es des cobayes pour le laboratoire de la déréglementation de l'éducation nationale. Ces annonces résonnent comme un programme pour l'ensemble du territoire et dépasse largement les murs de la cité phocéenne !

Face à toutes ces attaques, c'est à nous de construire la riposte dans nos écoles, nos établissements et nos services, le 23 septembre dans l'éducation nationale, le 1er octobre avec les retraité.e.s et le 5 octobre en interprofessionnelle.

François Jandaud,
secrétaire départemental FSU

ACTU ESTIVALE ...



21 juillet: les premières mesures inacceptables du Grenelle sur la revalorisation des AESH et des temps partiels annoncées en Comité Technique Ministériel

Le décret publié est très loin d'apporter la revalorisation nécessaire à la situation des AESH. En effet, ces 120 000 personnel.le.s sont recruté.e.s sur des emplois précaires, à temps partiel imposé avec une rémunération moyenne de moins de 900 euros par mois. Après leur avoir refusé l'accès au statut, le ministère s'est félicité d'une augmentation moyenne de 87 euros par an !

La seconde mesure du Grenelle est une régression pour les personnel.le.s à temps partiels, en particulier les femmes : le ministère veut leur donner la « possibilité » d'obtenir des Heures Supplémentaires Années. Il est à parier qu'ils/elles vont subir des pressions pour absorber les HS. De plus, ces heures supplémentaires ne compteront pas dans le calcul de leur pension.



28 juillet : un protocole à contre-courant

Le ministre a présenté le protocole sanitaire qui s'appliquera à la rentrée. Celui-ci va plutôt dans le sens de l'allègement des consignes. Ainsi, selon le niveau de l'épidémie, 4 scénarios sont envisagés, le plus élevé correspondant à ce qui était en place au printemps 2021. Ainsi, malgré le variant delta, l'Education Nationale n'envisage qu'une mesure nouvelle : la mise en place de centres de vaccination gérés par les chef.fe.s d'établissement.

28 juillet : l'avènement du bac local en lycées général ou technologique

Un décret et un arrêté installent un "vrai" contrôle continu à hauteur de 40% de la note finale. Tout cela aura plusieurs conséquences : c'est tout d'abord la perte du caractère national de l'examen.

Ensuite, cela aura des conséquences sur les conditions de travail des enseignant.e.s : course permanente à l'évaluation au mépris des apprentissages, pressions des élèves, des familles pour rattraper des résultats jugés pénalisants, pression de la hiérarchie pour se conformer à des objectifs d'évaluation...

LE BAC BLANQUER

Jean-Michel Blanquer
@jmblanquer

Vive le sport collectif!
Vive l'EPS!
Le succès de nos @EquipeFRA #BHV illustre la qualité de l'enseignement de ces sports à l'école. Saluons le travail des enseignants d'EPS et la bonne collaboration avec les fédérations @FranceOlympique



8 août : JO, un tweet polémique du ministre

Le tweet du ministre a fait polémique, car il attribuait les victoires aux Jeux Olympiques de Tokyo en sports collectifs, à la qualité de l'enseignement de l'EPS. Plusieurs athlètes olympiques ont réagi à cette récupération politique sur les réseaux sociaux. Cette polémique a eu le mérite de pointer les nombreux manques et les problématiques auxquels les professeur.e.s d'EPS ont à faire face et de mettre en évidence la méconnaissance du ministre sur la discipline.



22 août : une rentrée dans un contexte sanitaire particulier.

Dans le Journal du Dimanche du 22 Août, le ministre annonce que la rentrée se fera au niveau 2, soit un niveau allégé par rapport à la période où le variant delta ne s'était pas imposé. Aujourd'hui ce variant est beaucoup plus contagieux et touche à égalité les enfants comme les adultes. Malgré la vaccination, le risque d'attraper le Covid et de le diffuser est toujours présent. La réouverture des écoles avec un protocole allégé est donc un risque national.



23 août : création d'une fonction de Professeur Référent de groupe d'Elèves (PRE) au lycée général et technologique

La note de service précise les missions élargies des PRE : la longue liste de tâches est incompatible avec le temps laissé aux enseignant.e.s par une charge de travail déjà accrue. De plus, le/la PRE pourrait bien créer des tensions avec ses collègues s'il/elle s'immisce, comme la note de service l'encourage, entre les élèves et les enseignant.e.s de la classe sur l'évaluation, les méthodes et pratiques professionnelles, le Grand Oral...



26 août : Une conférence de rentrée du ministre affligeante

Le Ministre s'est livré à une campagne d'auto promotion, n'hésitant pas à prendre des libertés énormes avec la vérité. JM Blanquer a longuement vanté sa politique de rémunération envers les enseignant.e.s. A l'entendre, "1,1 milliard a été injecté dans le pouvoir d'achat des professeur.e.s". Pour atteindre cette somme, JM Blanquer additionne les 400 millions de 2021, les 400 de 2022, 100 millions des mesures de 2021 versés dans cette année scolaire et 200 millions de protection sociale qui ont été décidés pour tous les agent.e.s publics. On est bien sûr là dans la manipulation.



International : Solidarité avec le peuple afghan

L'Afghanistan affronte une fois de plus une situation terrible après la victoire du mouvement islamiste des talibans. La FSU s'inquiète des conséquences pour l'ensemble du peuple afghan, et notamment les femmes et les filles, victimes probables de l'obscurantisme du nouveau pouvoir. La FSU demande que soient accueillies toutes les personnes menacées et ce aussi longtemps que leur sécurité et leurs libertés ne seront pas assurées en Afghanistan.

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021 : UNE RENTRÉE NORMALE ?

Le recteur a convoqué un CHSCTA le mardi 31 août afin de présenter aux organisations syndicales les conditions de cette rentrée soi-disant normale. Normale peut-être, étant donné que rien ne change.



Tout comme le ministre Blanquer, le recteur a commencé par un auto satisfecit concernant l'année scolaire précédente, car "grâce aux mesures qui ont été prises tout au long de l'année, la France est le pays qui a le moins privé ses élèves de leur scolarité grâce au protocole adapté, proportionné et évolutif déployé par le ministère". Il a ensuite souligné le souci d'anticipation du ministre avec son protocole à 4 niveaux. Vraiment ?

Mais si les réponses sur l'aspect sanitaire de cette rentrée sont dans l'ensemble bien rodées et assez fluides, certaines zones d'ombre demeurent, laissant une fois de plus à l'appréciation des chef.fe.s le fonctionnement de leur établissement.

Il n'en reste pas moins que les autres préoccupations, qui sont loin d'être anodines, des personnel.le.s de l'éducation nationale restent sans réponse. Ces préoccupations n'étaient pas à l'ordre du jour de ce CHSCTA : manque d'AESH pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap, effectifs en hausse, pas davantage d'AED, de personnel.le.s administratif.ve.s, d'enseignant.e.s, pas de moyens supplémentaires pour combler les lacunes des élèves qui ont traversé 2 années particulièrement compliquées en termes d'apprentissages. La délégation FSU aura à cœur de soulever ces questions le 14 octobre lors de la prochaine réunion. Elle mettra également à l'ordre du jour la désignation d'un.e référent.e à l'égalité professionnelle parmi les membres élu.e.s, une obligation que notre académie tarde à exécuter.

Une bonne nouvelle cependant : le groupe de travail issu du CHSCTA sur les risques psychosociaux a abouti à l'élaboration d'un projet d'expérimentation sur un bassin de l'académie et son financement a été validé par le recteur. L'idée est de rassembler les équipes pour parler du travail, sur des temps dédiés, avec des professionnels de la clinique du travail et psychodynamique du travail, qui animeront ces "groupes de parole". L'objectif est de favoriser la dissolution des situations génératrices de souffrance au travail, et à plus ou moins longue échéance, de rendre les participant.e.s autonomes dans cette pratique.

Si cette expérimentation s'avère concluante, cela prouvera que des temps d'échange dédiés sont indispensables au bon fonctionnement d'une structure scolaire.

Et n'oubliez pas ! Si vous voulez en savoir plus sur le CHSCT, pour la défense de vos conditions de travail, inscrivez-vous au stage CHSCT du lundi 15 novembre.

Laure Tomczyk,
secrétaire académique CHSCT



RENTRÉE 2021 : EXIGEONS UN PLAN D'URGENCE POUR L'ÉDUCATION !

Pour porter un autre projet pour l'École, nous avons manifesté le 23 septembre et le 5 octobre à Lyon car, encore une fois, rien n'est « prêt » en ce début d'année dans les collèges et lycées du Rhône. En effet, pour pallier les inégalités accrues par la crise sanitaire, le ministère annonce fin août développer le dispositif « Devoirs Faits » qui pourra être imposé aux élèves de 6èmes en difficulté, mais avec quels moyens ? Car, les enveloppes d'Heures Supplémentaires Effectives ont déjà toutes été fortement abondées en lycée pour créer des groupes d'Accompagnement Personnalisé (sans anticipation des répercussions sur les emplois du temps !). La mise en place du bac local qui fait la part belle au contrôle continu n'a pas non plus été cadrée nationalement, les collègues se voient donc contraints de travailler sur un plan local d'évaluation (PLE) durant 2 demi-journées banalisées dans leurs établissements avant novembre.



De plus, les maigres créations de postes académiques ne suffiront pas à absorber la forte hausse démographique du département (à laquelle s'adjoint l'ouverture de 3 établissements) en cette rentrée. L'allocation progressive de moyens censée compenser les difficultés sociales et territoriales a également été divisée par 3, dégradant nos conditions de travail dans les collèges de l'éducation prioritaire et les lycées, avec un taux d'encadrement en baisse. A cela s'ajoute l'absence de communication de l'administration : seuls les ajustements de structures des établissements (ouvertures-fermetures de classes), et non les ajustements des dotations (heures) ont été fournis aux

élu.e.s représentant.e.s des personnel.le.s lors du dernier comité technique départemental en juillet. Impossible alors pour les équipes d'anticiper les décisions estivales de répartition des moyens par les chef.fe.s d'établissements !

C'en est assez, exigeons des moyens à la hauteur des enjeux en nous mobilisant massivement durant cette année d'élection présidentielle !

Nadege Pagliaroli,
pour le SNES-FSU 69

DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE

Le choix du ministre de maintenir toutes les épreuves ponctuelles des enseignements généraux pour le bac 2021 pour ne retenir que les meilleures notes obtenues dans deux disciplines n'est toujours pas digéré par certain.e.s collègues : beaucoup de travail de corrections inutiles pour afficher un taux de réussite le plus large possible.

Page manquante dans le dossier de presse de rentrée du recteur



Urgent : l'académie recrute des personnels contractuels pour assurer le bon accueil et la formation des élèves de la Voie Pro. Compétences demandées en Lettres-Histoire, Maths-Sciences, Biotechnologie, Métallerie, Dessin Industriel, Eco-Gestion, ...
Capacité indispensable : supporter le masque chirurgical toute la journée.
Souplesse pour supporter les variations régulières des consignes sanitaires.
Exigences financières modérées pour ne pas aggraver le déficit de l'Etat.
Aucun avantage matériel.

2022 verra la première promotion des bachelier.e.s pros « nouvelle formule », la réforme de la voie professionnelle étant maintenant totalement installée : dénoncée par le SNUEP-FSU, la conséquence la plus négative pour les jeunes est la déprofessionnalisation de la formation liée à la baisse des heures de formation aux enseignements spécifiques du futur métier.

Comme ailleurs, la poursuite de la crise sanitaire et ses conséquences inquiètent les personnel.le.s, les élèves et leurs familles. De nombreux problèmes restent en suspens sur le déroulement des périodes de formation en entreprise avec l'obligation du pass sanitaire pour les stagiaires accueilli.e.s dans certains secteurs professionnels (métiers de la santé, de l'aide à la personne, de la restauration, de la vente pour les commerces

implantés dans les grands centres commerciaux, ...).

Dans notre académie, le bilan de rentrée fait apparaître de trop nombreux postes d'enseignement non pourvus au 1er septembre, même pour des situations connues dès fin juin : l'intérêt pour les métiers de l'enseignement ne se résoudra pas seulement avec la distribution de pseudos-primés d'attractivité !

François Clément,
pour le SNUEP-FSU69

EPS, UNE RENTRÉE ENCORE COMPLIQUÉE SUR DE NOMBREUX POINTS :

Accès aux installations : La bataille commencera dès la rentrée pour que les accès aux pratiques soient permis pour toutes et tous ! Dans le cadre scolaire, le pass sanitaire n'est pas demandé pour l'accès aux installations sportives, mais les enseignant.e.s devront être vigilant.e.s sur les différentes demandes émanant des collectivités territoriales ou des chef.fe.s d'établissement.

Savoir nager : Alors que la construction d'au moins 4 piscines serait indispensable dans le Rhône et la Métropole, voici deux ans que l'enseignement est quasiment à l'arrêt. Des générations d'élèves n'ont pas appris à nager alors que les enjeux en termes de santé et de sécurité ne sont plus à démontrer. Des mesures importantes s'imposent afin que tou.tes ces élèves puissent bénéficier de cet enseignement.

Contractuel.le étudiant.e : Le SNEP a agi pour que cette réforme de la formation qui permet l'utilisation des étudiant.e.s comme moyens d'enseignement ne voit pas le jour, mais la volonté politique n'était, malheureusement, pas le souci de formation des futur.e.s enseignant.e.s qui vont devoir cumuler préparation du concours, du master 2 et leurs cours.



Des moyens EPS à défendre : A l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo, le tweet du ministre aura soulevé nombre de réactions et permis de pointer l'indigence des horaires, le manque criant de moyens et d'installations dignes de ce nom. Plus que jamais, un plan de construction d'installations sportives dans le Rhône et la Métropole est indispensable.

Heures Supplémentaires Année : à la rentrée le ministre a imposé massivement des HSA pour supprimer des emplois. Cette volonté se poursuivra à la rentrée prochaine et il faudra être offensif.ve pour y résister.

Le 23 septembre a été une première journée d'actions pour nous faire entendre et défendre l'EPS !

David Millaud,
pour le SNEP-FSU69

CHEZ LES PERSONNEL·LE·S ADMINISTRATIF·VE·S

Les 5 postes annoncés par le ministère de l'Éducation Nationale ne seront pas créés dans l'académie en cette rentrée. En effet, sous prétexte que l'académie de Lyon surconsomme sa dotation ministérielle en postes, le Recteur a donc décidé de ne pas suivre le Ministère sur ce point. Le SNASUB-FSU est intervenu au niveau académique mais aussi au niveau de la DGRH du ministère mais il n'y a pas eu de bougé sur cette question. Pour le SNASUB-FSU, si les conditions de travail étaient meilleures et si les postes étaient créés à hauteur des besoins, il y aurait sans doute moins besoin de suppléances dans l'académie.

Par ailleurs, un plan de requalification des postes a été acté par le ministère. Dans un premier temps, en 2021, ce sont les catégories C qui sont concernées. Viendront ensuite les catégories B. Dans l'académie, ce sont 23 postes qui seront requalifiés. Le SNASUB-FSU déplore que seuls 4 postes soient à destination de collègues promus par liste d'aptitude qui restent ainsi dans leur service. Les autres sont réservés au concours.

Enfin, cette année a vu la mise en œuvre de la loi de la transformation de la fonction publique concernant leurs promotions. Le destin des collègues repose donc sur le bon vouloir de leur supérieur hiérarchique et du Recteur sans réelle transparence puisque les barèmes demandés par le SNASUB-FSU n'ont pas été retenus par le Recteur.



APPEL DE LA CA DU SNESUP-FSU :

Tandis que Frédérique Vidal se gargarise de la place de certaines universités françaises dans le classement de Shanghai, la grande majorité des personnel.le.s et des étudiant.e.s font leur rentrée dans des conditions déplorables. Les salles en nombre insuffisant sont toujours surchargées et vétustes. Le sous encadrement ne fait que s'accroître et la fatigue des personnel.le.s, à peine rentré.e.s, est déjà palpable.

La création annoncée cet été de 19 000 places supplémentaires (en plus des 15 000 de la loi ORE) pour accueillir les 34 000 étudiant.e.s supplémentaires attendu.e.s à la rentrée est arrivée trop tardivement, au mépris des réalités administratives et pédagogiques, sans fléchage et au financement largement insuffisant. Ces effets d'annonces et maigres moyens financiers ont été concédés sous la pression du mécontentement et de la détresse de milliers de lycéen.ne.s et d'étudiant.e.s en attente d'affectation en Licence et Master. Pour le SNESUP-FSU, l'État doit réunir toutes les conditions (humaines, matérielles, financières) pour que chaque étudiant.e accède à la filière de son choix dans le supérieur, sur site, et que le droit à la poursuite d'études en master soit effectif.



Le SNESUP-FSU a appelé à une rentrée sociale combative, en participant à la journée d'action du 23 septembre à l'appel de l'intersyndicale de l'éducation pour y porter les revendications spécifiques à l'enseignement supérieur et la recherche, et à se mobiliser le 5 octobre dans le cadre de la journée interprofessionnelle pour défendre le service public, les salaires, les emplois, les droits des salarié.e.s et la protection sociale.

<https://www.snesup.fr/article/pour-une-rentree-100-combative-dans-lesr-appel-de-la-commission-administrative-du-snesup-fsu-du-9-septembre-2021>

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA PROVOC POUR LES ÉCOLES DU 1ER DEGRÉ !

En guise de rentrée et de parade présidentielle, à Marseille, Emmanuel Macron s'est livré à une véritable provocation en reprenant à son compte les refrains libéraux de transformation de l'école primaire.

Loin du nécessaire plan d'investissement attendu dans le bâti pour la rénovation d'écoles marseillaises délabrées, le Président entend donc dénaturer profondément le fonctionnement actuel de l'école publique. Ainsi les enseignant.e.s des quartiers difficiles de Marseille ne seraient pas « motivé.e.s » et devraient être « recruté.e.s » par les directions d'école ! Au prétexte de traiter les difficultés de l'école à faire réussir les élèves issu.e.s des familles populaires, l'annonce de cette expérimentation sur 50 écoles marseillaises comme dans « plusieurs autres quartiers de la République » et sa généralisation possible à terme remettent sur le devant de la scène la question du statut hiérarchique de la direction d'école.

Alors que les écoles ont besoin, à Marseille comme ailleurs, d'effectifs réduits dans toutes les classes, de personnel.le.s spécialisé.e.s de Rased et d'équipes pluri-professionnelles renforcées ainsi que d'une formation de qualité à la hauteur des besoins, les écoles du Rhône subissent un sort similaire.

Dans notre département, dès la première semaine de classe, le moyen de remplacement est réduit à peau de chagrin. La création de plus de 70 postes à la carte scolaire, l'ouverture, en dernière minute, de 37 postes sur liste complémentaire et le recrutement de 70 contractuel.le.s n'y suffiront pas. L'IA vient d'annoncer l'annulation des formations et concertations REP+. En cette troisième semaine de classe, les enseignant.e.s d'éducation prioritaire apprennent avec un fatalisme amer le « report » de tous les temps REP+ pour une 3ème année consécutive ! Le Covid a donc bon dos. Le Rhône étant le dernier département de France en termes de moyens de remplacement, des brassages d'élèves sans enseignant.e.s sont même imposés dans les autres classes en dépit du protocole. La crise sanitaire n'est que le cruel révélateur des manquements du ministère.

« Nous sommes prêts ! » avaient-ils dit. S'ils sont prêts à remettre en cause le fonctionnement des écoles publiques, loin des véritables enjeux et besoins du terrain et lancer de la plus mauvaise des façons le débat sur l'école dans la campagne présidentielle, nous nous sommes prêt.e.s à poser la nécessité d'un tout autre projet pour l'école, nous sommes prêt.e.s à nous mobiliser car une autre école est possible, nous sommes prêt.e.s pour la grève du 23 septembre !



Manon Pilloy et Benjamin Grandener,
pour le SNUipp-FSU 69

PLUS JAMAIS ÇA, ON CONTINUE !



La FSU 69 est partie prenante du collectif Plus Jamais Ça Rhône dont nous vous avons déjà parlé dans votre publication.

L'actualité du collectif s'est étoffée dès le printemps avec des réunions de collectifs locaux lors des états généraux de Plus Jamais ça ! pour amender le plan de sortie de crise de 2020. Cet été, il était au programme du Camp Climat, organisé par les associations Alternatiba et les Amis de la Terre à Ranchal dans le Rhône, ainsi qu'à l'université d'été des mouvements sociaux à Nantes. A cette occasion, le collectif a dévoilé le plan de rupture auquel ont abouti les travaux des états généraux, et les collectifs locaux ont pu présenter les actions menées sur tout le territoire. Dans le Rhône, la prochaine réunion du collectif aura lieu le lundi 20 septembre. La FSU 69 a hâte de reprendre le travail aux côtés des syndicats de transformation sociale CGT et Solidaires et des associations altermondialistes et écologistes Alternatiba, Attac, Extinction Rébellion, Greenpeace, Oxfam, Youth for Climate mais aussi la Confédération paysanne. Vous retrouverez sur le site

FSU 69 le détail de nos décisions et de nos actions tout au long de l'année. Car la lutte n'est pas terminée, et nous entendons bien la mener jusqu'au bout. En effet, alors que les politiques de régression sociale engendrent injustices et discriminations de toutes sortes et accélèrent la crise climatique, il est urgent de mettre en débat des propositions de solutions concrètes, basées sur les solidarités, telles que celles portées par nos organisations. L'éducation et plus généralement les services publics sont des vecteurs d'égalité et de solidarité, et un véritable rempart contre le "chacun pour soi" qui attise les ressorts de la violence et des discriminations.



Laure Tomczyk,
pour la FSU 69

Vous trouverez le "Plan de rupture", issu des travaux du collectif national et des collectifs locaux de Plus jamais ça (qui fait suite au "Plan de sortie de crise" de mai 2020, et a été rendu public le 25 août dernier lors de l'université d'été des mouvements sociaux de Nantes) ici:

<https://plus-jamais.org/wp-content/uploads/2021/08/plan-de-rupture.pdf>

PLUS JAMAIS ÇA !

34 MESURES POUR UN PLAN DE SORTIE DE CRISE

#PlusJamaisCa #PourLeJourDapres

QUELQUES RAISONS DE LUTTER QUAND ON EST À LA RETRAITE :

Retraité.e.s et syndiqué.e.s ?

Des camarades, arrivés à la retraite, quittent leur syndicat estimant que leur nouvelle situation sonne la fin de l'engagement revendicatif. Pourtant, vieillir va de pair avec des soucis de santé qui augmentent, d'où la nécessité de s'intéresser collectivement à la protection sociale, à l'état du système de santé. De plus, les services publics, le pouvoir d'achat, le traitement de la perte d'autonomie ne peuvent être négligés et abandonnés à nos gouvernants. La retraite, troisième phase de la vie (après la formation et l'activité) n'est pas plus à l'abri des revendications et des luttes que les deux précédentes. L'engagement syndical y est tout autant indispensable et les terrains d'action nombreux. Donc ?

Syndiqué.e.s et mobilisé.e.s

La section fédérale des retraités.e.s (SFR-FSU) du Rhône, avec le groupe des 9, s'engage dans la défense des acquis et pour l'amélioration de la situation des retraités.e.s. Nous avons préparé ensemble la mobilisation du 1er octobre. Nous exprimerons aussi notre solidarité avec les actifs le 5 octobre.

Services publics et fracture numérique

Pandémie et confinement ont développé de nouvelles formes de "relations sociales" à travers le numérique. Ce phénomène a amplifié un processus de casse des services publics entamé depuis plusieurs années : suppression des bureaux de poste, des gares rurales, des agences du Trésor public... Or, il est prouvé que l'outil informatique, si pratique soit-il dans certains cas, est un véritable handicap pour les personnes âgées et pour les plus vulnérables. L'accueil par internet seul N'EST PAS du service public.

Pour des EHPADs accessibles à tou.te.s

Nos revendications dans le cadre d'un grand service public de l'autonomie incluent la construction d'Ephad publics accessibles à tou.te.s quels que soient les revenus, avec un reste à charge nul. Or nous constatons que la Métropole ne compte que 15 EHPAD publics sur 105. On n'y trouve aucune place à moins de 2000€ mensuels. Dans le nouveau Rhône il y a 18 EHPAD publics sur 47 et ils sont moins chers (1012€ contre 1420€ dans le privé).

Ces chiffres justifient nos demandes de plus d'égalité et de justice face à la perte d'autonomie.

Recherche médecin désespérément...

Recherchant un EHPAD dans la Métropole de Lyon, surprise de recevoir de l'un d'eux un courrier demandant aux futurs résidents d'amener leur médecin traitant avec eux/elles. Cas isolé ? On peut en douter en raison de la pénurie de généralistes. En cas de maintien à domicile, les visites "à domicile" du/de la médecin sont très difficiles à obtenir, rendant problématique l'accompagnement d'un tel choix. Il est temps de réfléchir sérieusement à un système de santé qui réponde aux exigences d'accessibilité, d'égalité et qui ne se résume pas à de la téléconsultation.

Améliorer la mobilité et le pouvoir d'achat

Le gouvernement ne prévoit pas de revaloriser nos pensions à hauteur de la hausse des prix réelle. Nous avons, avec le groupe des 9, demandé une baisse du carnet de tickets TCL pour les seniors afin de les inciter à privilégier les transports collectifs. Encore faut-il que ces transports soient suffisants avec un maillage y compris des périphéries. De plus, les possibilités du transport à la demande doivent être élargies et augmentées, surtout pour les territoires ruraux hors métropole, mal desservis par les transports en commun. Rappelons que la FSU demande la gratuité des transports de proximité.

le secteur retraité.e.s de la FSU 69



Congrès départemental FSU 69

4 et 5 janvier Bourse du Travail à Lyon (métro-tram place Guichard)

Un temps fort de la démocratie interne

Les congrès sont un moment important de notre démocratie interne. C'est avec ces congrès départementaux, suivis d'un congrès national, que notre fédération construit ses revendications pour les 3 années à venir. C'est un moment où chaque adhérent.e d'un syndicat de la FSU peut confronter son analyse, son quotidien professionnel avec celui des autres secteurs du champ de syndicalisation de la FSU et débattre de thématiques aussi diverses que le système éducatif, le statut des fonctionnaires, les services publics, la recomposition du mouvement syndical ou la lutte pour le climat.

Comment participer au congrès ?

Tout adhérent.e à jour de cotisations peut participer au congrès. Il suffit pour cela de contacter son syndicat national ou la section départementale de la FSU. La répartition des mandats, selon les syndicats nationaux et les courants de pensée, est déterminée par les résultats du vote issu du dernier congrès de la FSU. Votre syndicat national et/ou votre courant de pensée a été informé du nombre de mandats dont il dispose. Les mandats sont nombreux, il y a donc assez de place pour permettre à toutes celles et ceux qui le souhaitent de venir participer activement à ce congrès !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

La section départementale FSU ou votre syndicat national établira un mandat à votre nom et une autorisation d'absence de droit.



fsU
Rhône

Trimestriel de la Section du Rhône de la FSU
Bourse du Travail Place Guichard 69 003 Lyon
Tél : 04 78 60 04 80
Prix du N° : 0,80 € Abonnement : 3 €
Directeur de la Publication P. DROUARD
Imprimé par nos soins

ELECTIONS INTERNES DU 4 AU 25 NOVEMBRE 2021

Cette année scolaire étant une année de congrès national pour notre fédération, les élections internes se dérouleront du 4 au 25 novembre. Tous les adhérent.e.s d'un syndicat de la FSU, à jour de cotisation, peuvent voter selon les modalités définies par leur syndicat. Ce vote porte sur le rapport d'activité national ainsi que sur l'orientation pour définir la composition des différentes instances de la fédération. Face aux attaques contre nos professions, nos statuts et le Service Public que nous défendons, une démocratie vivante et des instances élues avec une participation importante sont des éléments importants pour élaborer des stratégies efficaces pour y faire face et porter nos valeurs et nos mandats.

Le secrétariat départemental

Benjamin Grandener
François Clément
Nadège Pagliaroli
François Jandaud
Laure Tomczyk
David Millaud
Manon Pillooy

FSU Rhône
Bourse du Travail
Place Guichard
69003 - LYON
tél : 04 78 60 04 80
mail : fsu69@fsu.fr

Toutes les infos sur
<https://fsu69.fsu.fr/>